Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 029-242900710-20261117-CC_2026_11_167-DE

Communauté de Communes
Du Haut Pays Bigouden
2A Rue de la Mer
29710 POULDREUZIC
info@cchpb.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : CC_2026_11_167

Objet : Tarifs 2027 de l'assainissement collectif

LE MARDI 17 NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT SIX à dix-huit heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes, légalement convoqué, s'est réuni en l'Espace Gisèle LE BARS, 29710 LANDUDEC sous la présidence de Philippe RONARC'H.

Présents : BERRIVIN Annie, BEST Célia, BUREL Michèle, CARIOU Jacques, DURAND Dorothée, GENTRIC Alexis, GENTRIC Guénolé, GLAZ Christine, GUENOLE Claudie, HUET Jean Baptiste, KERSAUDY Maria, LE COZ Hervé, LE DISSEZ Mordiern, LE DIZES Philippe, LE DONGE Magali, ORY Valentin, PETILLON Loïc, PLOUHINEC Jocelyne, PLOUHINEC Lucien, PORS Olivier, QUERE Micheline, RAPHALEN Michel, RONARC'H Philippe, STEPHAN Philippe, TRUCHETET Jean-Armand, VIVIEN Nelly.

Représentés : BOURDON Fabien (pouvoir à LE DISSEZ Mordiern), FLOCHLAY Loic (pouvoir à PORS Olivier), KERSUAL Joëlle (pouvoir à QUERE Micheline), LE LOC'H Christophe (pouvoir à LE DIZES Philippe), ZILLER Fanny (pouvoir à GUENOLE Claudie).

Absent excusé : CANEVET Michel, OLIVIER Martine

Absent : LE GAC Morvan

Secrétaire de séance : Gentric Alexis

Date de convocation et de publication : 10 novembre 2026

Membres en exercice : 34
Présents/représentés : 31
Votants : 31
- dont « pour » : 31
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

****

Philippe STEPHAN, Vice-Président délégué, rappelle au Conseil Communautaire que la proposition tarifaire 2027 de l'assainissement collectif tient compte de plusieurs paramètres :

- Un indice des prix à la consommation est de + 3,1 % en septembre 2026 ;
- Un nouveau marché accord-cadre avec une augmentation de 12% sur quatre ans par rapport au précédent marché ;
- La programmation de lourds investissements (filière de désinfection sur la STEP de Plozévet, renouvellement et sécurisation de postes de relevage sur Plonéour-Lanvern) ;
- L'absence de subventions significatives de la part de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne ;
- La non-application d'une augmentation en 2025 et 2026
- L'application de +2,90 % des tarifs appliqués relatifs au contrat de Délégation de Service Public de l'assainissement collectif avec la SAUR.

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 029-242900710-20261117-CC_2026_11_167-DE

Ces éléments ont été présentés en commission assainissement du 22 octobre 2026 ainsi qu'en bureau communautaire, réuni le 3 novembre dernier.
La commission a proposé une revalorisation des tarifs à hauteur de 3% et s'est engagée à travailler sur la mise en place d'une tarification progressive de l'assainissement, conformément aux recommandations de la Chambre Régionale des comptes.

Dans ces conditions, il vous est proposé une revalorisation des tarifs 2027 à hauteur de +3%, comme suit :

Assainissement collectif : Part collectivité € HT		
Détail	Tarifs au 1er janvier 2026	**Tarifs proposés au 1/1/2027**
Part fixe - Abonnement	31,94	**32,90**
Part fixe - Abonnement Domaine de Bel Air	2262,91	**2330,79**
Consommation - 1 à 10000 m3	1,0886	**1,1213**
Consommation - 10001 à 50000 m3	0,0000	**0,0000**
Consommation > 50000 m3	0,0000	**0,0000**
Traitement des graisses / m3	55,5645	**57,2314**
Traitement des matières de vidange / m3	1,1980	**1,2339**
Contrôle cession immobilière 1 immeuble	10,55	**10,86**
Contrôle cession immobilière > 3 immeubles	10,55	**10,86**
Contre visite de conformité de branchement	11,55	**11,89**

Considérant la proposition de la commission assainissement réunie le 22 octobre 2026, sur une augmentation de +3% des tarifs en 2027, ainsi que l'avis favorable du bureau communautaire, en date du 3 novembre 2026,

Sur proposition de Philippe STEPHAN,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- **Adopte** les tarifs de l'assainissement collectif, tels que proposés ci-dessus, à compter du 1er janvier 2027, pour l'année 2027.

La secrétaire de séance,
Alexis Gentric

Le Président
Philippe RONARC'H